

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni aux lieux habituels des séances, sous la présidence de Monsieur Joël DELRUE, Maire.

Etaient présents : Joël DELRUE, Catherine ALEXANDRE, Nicole REYNAERT, Lucie DESAVOYE, Youssef FARES, Jean-Pierre GARDON, Audrey BOCHE, Didier LEMAIRE, Cyril TURBANT, Jacques FAUQUEMBERGUE, Pascal VANDERMOLEN, Nadia CASTAIN.

Etaient absents excusés : Sylvie FERET (donne pouvoir à Lucie DESAVOYE), Danièle LEMAITRE (donne pouvoir à Nadia CASTAIN).

Mr VANDERMOLEN Pascal est nommé secrétaire de séance.

I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

La recette est de 130152,29 € mise sur le compte 002 avant une prochaine réaffectation des sommes à prévoir en rectificatif du budget 2013.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix (quinze) la rectification.

II. COMPTES COMPLEMENTAIRES

La réaffectation du compte administratif.

III. DELIBERATION POUR TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE AU PRESIDENT DE LA METROPOLE POUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SUR LES VOIES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix (quinze) de refuser le transfert de pouvoir de Police à Amiens Métropole.

IV. DELIBERATION POUR LE CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE

Un devis du poseur de la couverture de la salle communale est présenté pour les entretiens curatifs de la toiture (feuilles, fleurs,...).

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité des voix (quinze) sur le principe en précisant qu'il y aura deux interventions par an. Le tarif présenté par intervention est de 697.20 €.

V. DELIBERATION SUR L'INSTALLATION D'ANTENNE GRDF POUR LE RELEVÉ AUTOMATIQUE DES COMPTEURS

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité des voix (quinze) en imposant au fournisseur de venir présenter ses solutions d'implantations pour la Mairie et l'Eglise.

VI. COMPTE-RENDU DES REUNIONS D'AMIENS METROPOLE

- Le service des eaux d'Amiens va proposer le paiement mensuel des factures aux choix des administrés.
- Amiens Métropole va proposer aux apiculteurs Picards qui le souhaitent, la mise à disposition de terrains pour les ruches. La contrepartie est de donner un pot pour cinq récoltes mise à la vente dans les syndicats d'initiative pour promouvoir l'image d'Amiens.
- Un nouveau départ de navette qui partait avant de Rivery, partira maintenant d'Allonville (a priori à 7h09).

VII. DESIGNATION ENTREPRISE POUR LA CONSTRUCTION DU PORTAIL DE LA SALLE POLYVALENTE

I.G.M.S. (Camon : 6774.00 € H.T.),

C.M.P. (Amiens : 4362.75 € H.T.),

Le vote est reporté pour obtenir un troisième devis, en y ajoutant le portail de l'école.

VIII. DESIGNATION ENTREPRISE POUR LE NETTOYAGE DE LA SALLE POLYVALENTE

- Pro Impec : 340 € H.T. mensuel,

- Ecla net propreté : 155 € TTC,

- Gouze : 53.40 € H.T. (précision à fournir sur la cuisine).

On demande une prestation exceptionnelle pour nettoyer les jours prochains.

IX. REGLEMENT ET TARIF POUR LA SALLE POLYVALENTE

La proposition de tarif pour Allonville : 400 € pour le weekend,
320 € pour la grande salle,
100 € pour la petite salle,
Pour l'extérieur : 650 € pour le weekend,
520 € pour la grande salle et 150 € pour la petite salle.

Forfait de nettoyage : 75 €

Pour les associations : deux fois par année civile de gratuité de la salle.

Cautions : 1 000 € + 100 € pour le tri sélectif

La proposition de règlement sera prochainement envoyé aux membres du Conseil, pour étudier l'avant et l'après location que du personnel communal d'en occupe.

X. DEMANDE DE SUBVENTIONS DU CLUB DE FOOTBALL

Reporté faute de bilan financier de l'équipe.

XI. QUESTIONS DIVERSES

Cyril TURBANT instaurera la demande de travaux de Monsieur le Maire pour un pignon mitoyen.

Lundi 7 Juillet 2014 à 18 heures, une réunion sécurité est prévu par la Gendarmerie.

Un problème de stationnement dans les logements SIP « du château », une réunion publique est prévue par la SIP.

Demande de parents pour organiser un tournoi de football lors de la fête patronale du village : il faut demander au Président du club si pas de match ce jour là.

Le vingt septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine, une conférence aura lieu de 12 heures à 14 heures par une personne du Musée. Avant cet évènement, de 10 heures à midi, une promenade autour du village est prévu avec Monsieur Gaudefroy.

La réunion du Conseil Municipal est écourtée par une sortie de tables par des membres du Conseil à 23H20 (Nadia CASTAIN, Nicole REYNAERT, Jean-Pierre GARDON, Cyril TURBANT et Catherine ALEXANDRE) au motif d'un manque de « transparence » sur le choix de la peinture de la façade de la salle communale, car non annoncé en Conseil pour simplement respecter le devis initial.

La séance est levée à 23H30.